

Quand l'action du vent chasse la vase...

n° 14

LA LETTRE DU MOULIN HUBERT

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION de L'AMAR



Pierre Gras



Michel Métais



Emmanuel de Fontainieu



Charlotte Drahé



André Béthencourt



Diane Neau



Jean-Dominique Lamy



Denis Roland



Marie-Josée Ravet



Daniel Mazouin



François Tournier



Cécile Gall

**Dans ce
numéro :**
**Le groupement
Asselin nous
livre sa vision**

Une vision pour le moulin p. 2

Les vœux du Président p. 4

La vie de l'Amar p. 4

Revue de presse p. 4

LA VISION DU GROUPEMENT ASSELIN

C'est suite à un appel à projet et passage devant un jury que l'AMAR a été amenée à retenir le groupement Asselin (déjà constructrice de la frégate l'Hermione). Nous avons demandé au président de cette société de nous exposer sa vision du projet.

François Asselin précise tout d'abord que Rochefort est un lieu de mémoire, dépositaire d'une histoire exceptionnelle. Dans ce contexte, la renaissance du moulin Hubert se pose avec une singulière acuité qui dépasse son objet propre pour s'inscrire dans une réflexion interactive et un environnement prestigieux. Mais quelle serait la légitimité d'un tel dispositif, sans lien avec l'histoire, sinon le vague souvenir de sa localisation ? Comment le justifier devant l'antagonisme, pour certains, de l'intrusion des éoliennes aux abords des monuments historiques ? Comment prendre en compte l'évolution du site, et en particulier la création reconnue de Bernard Lassus, concepteur du jardin des Retours ?



C'est le défi du groupement Asselin et de son équipe, qui propose une approche à dominante patrimoniale, seule à échapper à l'arbitraire de la mode en jouant subtilement avec une évolution technologique mesurée. La proposition Asselin vise à donner du sens en imaginant une construction totalement ouverte sur la cité répondant ainsi aux enjeux touristiques, économiques, culturels et environnementaux, que ce soit en phases chantier, puis en exploitation. L'idée est en effet d'ouvrir au maximum les deux zones de travaux au public de façon ponctuelle et encadrée. La première serait un atelier de fabrication de la structure bois du moulin, délocalisé sur le site de l'Arsenal de Rochefort. La seconde serait la zone de construction de l'édifice en bordure de Charente. La reconstruction du moulin Hubert présente une opportunité exceptionnelle d'accroître le nombre de visiteurs du site dans la droite ligne des objectifs de l'Arsenal des

Mers et ses acteurs : *Hermione*, Centre de la Mer (CIM), Accromâts et musée national de la Marine.

En regard de sa situation historique, le groupement Asselin propose de construire le bateau racleur sur site en partenariat étroit avec les Ateliers Partagés de l'Estuaire. Cette construction sur place permettrait d'inscrire clairement le projet du moulin dans l'animation globale du site, en particulier pendant les périodes d'absence de *Hermione*. Le public est de plus en plus friand de découverte de savoir-faire à travers l'expérimentation. Deux pans du projet peuvent être traités séparément pour se rejoindre à la fin : d'une part, le système de dévasement avec son bateau racleur construit indépendamment du moulin (plus le dévasement commencera tôt, plus tôt le projet gagnera en rentabilité) avec une énergie d'origine électrique, d'autre part la construction du moulin qui prendra davantage de temps avant d'entraîner le fonctionnement du bateau racleur dans sa phase ultime. Lorsque le moulin sera entré dans sa phase d'exploitation, il assurera une attractivité supplémentaire du site en cas d'absence de *Hermione*.

Compte-tenu de la hauteur du moulin Hubert et de son principe de fonctionnement, il est envisagé d'y mettre en place un étage observatoire. Cela offrirait un point de vue unique sur la ville. Ce belvédère permettrait aux visiteurs d'imaginer les différents flux de circulation liés aux embarquements engendrés par l'activité du site de l'arsenal du XVII^e au XIX^e siècle et de découvrir l'actuel trafic des navires regagnant les ports fluviaux de Rochefort et de Tonnay-Charente. Le moulin constituerait une attraction supplémentaire sur le site de l'Arsenal des Mers et permettrait de maintenir un certain flux d'affluence sur le plan touristique par la découverte d'un système de dragage économique et écologique.

Quelles sont les améliorations et innovations envisageables qui pourraient être apportées au moulin ?

La ville de Rochefort a connu depuis la construction de l'Arsenal une dizaine de moulins. On notera la diversité et l'évolution de leurs formes : ailes en toiles, puis système Berton, et la transformation du système de régulation et d'orientation automatique de leur rotation. Il serait intéressant d'envisager la visite du moulin avec une exposition qui retrace leur histoire, la diversité de leurs fonctions et l'évolution des techniques du XVIII^e siècle jusqu'aux éoliennes, moulins des temps modernes...

L'histoire de Rochefort démontre ses différents savoir-faire en termes de charpente en chêne massif. Il pourrait être intéressant de proposer un circuit retraçant l'histoire de l'Arsenal à travers l'utilisation du bois et les innovations d'hier et d'aujourd'hui.



Quel est le sens de cette reconstruction ?

1 – C'est d'abord un projet économique sur le long terme qui vise à remplacer le dévasement mécanique effectué par la dragueuse du Conseil Départemental de la Charente-Maritime, à chaque fois que l'*Hermione* rentre et sort de sa forme, à un coût certain. Le projet repose sur une option nettement moins coûteuse pour la collectivité ; 2 - C'est un projet environnemental pour plusieurs raisons. L'idée générale est de restituer un outil complètement autonome en énergie. L'énergie produite dépassera les seuls besoins du bateau racleur et permettra d'alimenter en électricité tout ou partie des bâtiments de la Corderie Royale. Par ailleurs, le dévasement effectué à chaque sortie de l'*Hermione* de sa forme de radoub s'effectue actuellement par dragage mécanique et pompage intense de centaines de m³ de vase déversée dans le lit de la Charente, ce qui n'est pas sans conséquence sur le milieu marin, sa flore et sa faune. L'usage du bateau racleur constitue une méthode douce et renouvelable en ne repoussant vers la Charente que la vase qui se sera déposée entre deux manœuvres, soit quelques centimètres d'une fine couche fraîche ; 3 – Le moulin Hubert constituera une attraction touristique nouvelle dans le jardin des Retours et dans le cadre de l'Arsenal des Mers. Son fonctionnement les jours de vent et le déplacement du bateau racleur entre les formes et le lit de la Charente ajouteront à l'attrait des monuments précités et donneront vie à l'Arsenal ; 4 – C'est enfin un rappel de l'histoire de Rochefort, très marquée par la décision royale d'installer il y a 350 ans une ville nouvelle qui fut le deuxième arsenal maritime de France en son temps, avec ses innovations sur le plan de la construction navale, ses hôtels particuliers, le premier hôpital de la marine et son école et le bague créés au XVIII^e siècle, ses forts disséminés sur les rives de la Charente ...

En conclusion... recréons une nouvelle attraction innovante...

Le projet porté par le groupement Asselin à travers la reconstruction du moulin Hubert peut paraître une utopie, celle d'apporter quelques jalons dans l'évolution du moulin initial entre les années 1805 à nos jours et accompagner un processus intelligent de recomposition permanente à partir de l'original avec quelques variantes - L'assiette du moulin serait décalée à la fois pour éviter d'impacter son emplacement initial sur le labyrinthe naval formé par des ifs ainsi que l'une des « meurtrières » du jardin des Retours, l'un des cônes de vision conçu par Bernard Lassus, lauréat d'un concours national mondialement reconnu.

- L'ouvrage resterait avant tout un ouvrage traditionnel de charpente dont le chantier, puis la visite après achèvement, susciteront l'engouement du public. Sa maintenance serait optimisée en faisant appel au métal pour certaines pièces d'usure tandis que les pièces les plus sollicitées (ailes, bateau dragueur ...) pourront faire appel à des technologies plus avancées. Par exemple, le système Berton à lames réglables, qui remplace la voilure en toile, serait adopté.

- L'étage supérieur du moulin sera accessible au public depuis l'intérieur à travers un dispositif panoramique et offrira un magnifique belvédère sur l'Arsenal et la Charente.

- Le phasage astucieux du chantier – en commençant par rendre opérationnel le dispositif du bateau dragueur mû à l'électricité sans attendre l'achèvement de la construction du moulin – permettra d'accompagner efficacement la viabilité économique du projet porté par l'AMAR.

Bernard Lassus, architecte paysagiste concepteur du jardin des Retours, sera associé au projet pour conserver une parfaite insertion dans le site classé.



Ainsi le moulin Hubert s'inscrira dans la renaissance et la valorisation de cet espace remarquable devenu Grand Site de France en juillet 2020, au cœur du site de l'Arsenal de Rochefort et de l'Arsenal des Mers, organisme qui vise à valoriser auprès du public les éléments phares que sont l'*Hermione*, l'Accromâts, le musée national de la Marine et la Corderie Royale, bientôt rejoint en 2021 par le parcours nocturne Lumina. Autant d'attractions qui mettent en valeur l'intérêt patrimonial, historique, culturel et touristique de la ville de Rochefort.

Les vœux du Président

Dans la Lettre du Moulin Hubert n°12, j'avais écrit que l'année 2020 ne ressemblerait pas aux autres. Ce fut bien le cas, mais pas comme nous pouvions l'imaginer !!
En ces temps de Covid, j'espère que vous et vos proches êtes en bonne santé.

Pour notre projet, cette année fut celle du choix du groupement qui mènera les études puis sa réalisation.

Le 7 février, lors de l'épreuve en loge, le jury a choisi le groupement Asselin SAS, dont les réponses à trois des six questions posées ont été jugées plus satisfaisantes. Un reportage est consultable sur notre site moulin-arsenal.fr.

Dans cette Lettre du Moulin Hubert, Michel Métails a rédigé un résumé – validé par François Asselin – de la note technique qui nous avait été adressée par le groupement Asselin SAS en réponse à notre appel d'offres.

Dès réception du devis correspondant à l'étude administrative du permis de construire, nous avons adressé une demande de subvention à la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan (CARO). Dans sa réponse, le président de la CARO nous indique qu'il est favorable à notre demande, en précisant que, dans le contexte actuel, la possibilité d'une inscription budgétaire ne pourra pas nous être confirmée avant le début de l'année 2021.

Pour la poursuite de notre projet, deux conditions nécessaires doivent être réalisées :

- Le soutien des collectivités locales CARO, conseil départemental et conseil régional ;
- L'obtention du permis de construire.

Nos vœux pour 2021 sont que ces deux conditions soient réalisées.

Nous comptons sur vous, vos adhésions et vos dons défiscalisables pour soutenir notre merveilleux projet.

Je formule à votre attention, vœux de bonheur, de bonne santé et la force d'aborder les épreuves de la vie, pour vous, votre famille, pour tous ceux que vous aimez.

Pierre Gras
Président de L'AMAR

La vie de L'AMAR

On a parlé de Nous

Notre Président Pierre Gras a été interviewé sur Terre Marine FM à propos de l'étude rendue par le groupement Asselin.

Revue de presse

Un article est paru le 07 décembre 2020 dans Sud Ouest, retraçant les avancées et les perspectives de notre projet.

Rochefort et Oléron

Moulin de l'arsenal : une longue année d'attente

**Association
du
Moulin de
l'Arsenal
de Rochefort**

Musée National de la Marine
1, place de La Gallissonnière
17300 ROCHEFORT

Email : contact@moulin-arsenal.fr

Responsable de publication : Pierre Gras
Conception graphique : Rémi Letrou

décembre 2020